COMMUNE DE SAINT ARNOULT 76490
13 rue Henri Falaise
Canton de Notre Dame de Gravenchon
Arrondissement de Rouen
☎ 02.35.56.80.82 & 02.35.56.75.57
Télécopie : 02.35.56.07.03

Arrêté n° 2025 / 017

ARRETE DU MAIRE

Nous, Maire de la Commune de Saint-Arnoult,
Vu, le Code de la Route
Vu les articles L.2211-1 à L.2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le code pénal, art. R 610-5
Vu les articles L 325-1 du code de la route, art. R325-1 à R 325-15

Vu, l'organisation d'un feu d'artifice par la commune de Saint-Arnoult sur le terrain de football.

Considérant qu'il convient pour des raisons de sécurité d'interrompre la circulation sur une portion de l'avenue du Petit Bois,
Considérant qu'il convient, pour des raisons de sécurité, d'interdire l'accès au terrain de football lieu de tir du feu d'artifice et le city stade plus le petit terrain de foot,
Considérant la demande de la Sous-préfecture du Havre,

ARRETE :

Article 1er : La circulation et le stationnement sera interdit, entre le 2 avenue des Acacias et le 4 avenue du Petit Bois le samedi 28 juin 2025 de 20h00 à minuit.

Article 2 : Les riverains de l'avenue du Petit Bois pourront accéder à leur propriété en empruntant l'allée des Prés Verts, et la route de Saint Nicolas de la Haie.

Article 3 : L'accès sera interdit à toute personne qui n'est pas artificier, membre de l'association Fête et Loisirs ou agent du service technique sur le terrain de football. Seuls les services de secours et d'interventions seront autorisés.

Article 4 : Un cordon de sécurité sera mis en place pour les spectateurs. La signalisation sera mise en place par le service technique de la commune.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

⇒ Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Caudebec-en-Caux.
⇒ Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers (SDIS D'Yvetot)
⇒ Les services de police municipale intercommunale
⇒ Le service technique

Pour exécution chacun en ce qui le concerne.

Fait à Saint-Arnoult, le 22 avril 2025.

Le Maire,
Boris DUBUC

MAIRIE DE ST-ARNOULT (Seine Maritime)